

Vos questions / nos réponses

consommation de cannabis chez ma fille

Par [Profil supprimé](#) Postée le 02/01/2013 22:27

Bonjour,

Notre fille de 14 ans fume du cannabis.

Nous avons pu le constater à 3 reprises :

Après l'école il y a 6 mois, nous avons été contacté par une de ses amies. Suite à son 1er pétard, elle était très très "malade"

Bien sur, nous en avons discuté (sans colère, mais avec un discours très informatif et responsabilisant).

Il y a 15 jours, notre fille avait laissé sa page de facebook ouverte; nous avons vu qu'elle avait donné rdv à un ami pour un pétard près des galeries Lafayette. (en semaine après l'école);

Hier, 1er janvier, la maman d'une de ses amies, nous a téléphoné pour nous informer que notre fille avait ramené un pétard pour tout le groupe.

Cela fait donc 3 fois que notre fille consomme du cannabis.

Nous pensons que nous avons besoin d'être aidés.

Nous voudrions proposer à notre fille une consultation ou une rencontre avec des adultes compétents en la matière.

Merci d'avance pour vos conseils.

Mise en ligne le 07/01/2013

Bonjour,

Manifestement votre fille semble avoir facilement accès au cannabis. D'ailleurs, c'est un produit dont l'acquisition est, hélas, à la portée des adolescents tant « l'offre » est réelle en plus de sa banalisation.

Vous avez déjà discuté avec votre fille et elle ne semble être réfractaire au dialogue même si elle a continué ses consommations. Nous vous conseillons d'œuvrer dans le sens du maintien du dialogue car sans le dialogue il serait encore plus difficile de l'aider.

Nous vous conseillons de réitérer la discussion avec elle en privilégiant qu'elle donne ses véritables motivations. Que recherche-t-elle dans ses consommations ? Qu'est ce qui la motive ? Est-ce pour faire la

fête ? Si c'est le cas, n'a-t-elle pas trouvé d'autres moyens qui ne mettraient pas en cause sa santé et sa socialisation ? Pourquoi est-ce elle qui fournit le cannabis à ses amies ? Ou bien fait-elle l'objet d'un mal-être et qu'elle cherche par le biais du cannabis à noyer ce mal-être ?

Nous pensons que si vous parvenez à parler avec elle, idéalement dans les mêmes conditions de votre première discussion (sans colère et avec sérénité), il se pourrait qu'elle se livre à vous et libère sa parole. Parallèlement, vous pouvez également vous rapprocher auprès de professionnels qui pourront vous aider à aider à votre fille.

Nous vous avons mis, en fin de message, deux adresses de centres situés dans votre département de résidence et nous vous conseillons de ne pas hésiter de les contacter. Même si, au départ, votre fille ne s'associe pas à votre démarche, allez-y néanmoins pour justement avoir les arguments que vous pourrez l'opposer pour qu'elle accepte d'être aidée.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Le SäS - Point Accueil Ecoute Jeunes- le 4 bis](#)

4 bis Cours des Alliés
35000 RENNES

Tél : 02 99 31 87 35

Site web : www.le4bis-ij.com

Consultat° jeunes consommateurs : Permanence de consultation jeunes de 12 à 25 ans : Tous les mercredis de 14h à 18h et jeudis de 14h à 16h avec ou sans rendez-vous.

[Voir la fiche détaillée](#)